



Bulletin Municipal de Marmoutier

N°36 Décembre 2016



> EDITORIAL DU 09/11/2015

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'actualité est chargée et dramatique avec des images en boucle de réfugiés avec femmes et enfants fuyant, au péril de leur vie, la guerre et la barbarie avec l'espoir de trouver en Europe un havre de paix et un avenir. Les dégâts collatéraux sont tout aussi dramatiques, avec des attentats lâches qui tuent des innocents et sèment la peur. De même notre Nature est malmenée par les hommes, elle se réveille et provoque des images de désolation. Tout cela contribue à créer un climat anxieux. Devons-nous rester des spectateurs attendris et passifs ?

La sphère médiatique vit par l'instantané et le sensationnel, parce que l'information est un produit qui se vend, mais oublie souvent de montrer à sa juste valeur tout ce qui se fait de bien et de positif dans notre pays et à travers le monde. Pour le climat, l'homme a le pouvoir de changer, il connaît les causes et les effets, il suffit de vouloir, mais c'est souvent la puissance de l'argent et l'égoïsme national qui prévalent. Il est tout aussi vrai que la plupart des guerres actuelles ont souvent un point commun : le fondamentalisme musulman. Cette peur de l'autre alimente chez nous et en Europe le nationalisme et l'extrême droite qui n'a jamais été aussi forte. Cette idéologie est dans les esprits et est près du pouvoir, cela serait dramatique pour nous et pour l'Europe si elle arrive au pouvoir. Nous avons la mémoire courte, cette même idéologie a été à l'origine de la plus grande catastrophe que l'humanité ait connue, avec la Seconde Guerre Mondiale et son lot de drames inouïs.

Il n'existe pas de régime politique idéal, pour l'instant notre Démocratie n'est pas parfaite, à l'heure actuelle nous n'avons pas trouvé mieux. Nous avons la chance de vivre en liberté, profitons pour nous mettre au service des autres et oeuvrons pour le bien commun pendant qu'il est encore temps, personne ne nous en empêche. De même face au fascisme vert (l'islamisme), il nous faut une démocratie forte à laquelle nous croyons parce que c'est

notre bien précieux, des religions ouvertes, avec le partage de valeurs communes dont la laïcité est l'un des piliers.

Depuis des années, nous avons une mutation profonde que l'on appelle souvent la « crise », celle-ci ne fait que s'accélérer à l'aune des nouvelles technologies.

Notre environnement institutionnel change aussi. Nos communes et nos régions sont l'héritage historique de l'Ancien Régime et des paroisses. Tout ceci a été modifié par la Révolution Française à l'aune des communications de l'époque. Actuellement, toutes les techniques s'accroissent, il est normal que les institutions changent, en espérant plus d'efficacité et un meilleur service à la population. Il a été fait grand cas des cantons, plus personne n'en parle. Puis le dévolu a été jeté sur l'Alsace, qui perdrait son identité, celle-ci ne peut être menacée parce qu'il y a de nouvelles frontières administratives. Pour faire vivre la Région Alsace, il aurait déjà fallu réussir le Référendum qu'il n'était pas possible de perdre. Dans le nouveau grand ensemble de l'ALCA, nous pouvons continuer à faire vivre notre identité, c'est uniquement à nous de le vouloir, personne ne nous en empêche. De même nous pouvons continuer à bénéficier de nos lois locales, à l'instar de la Moselle qui en a toujours bénéficié, même si le département était inclus dans la grande région Lorraine. Par contre, nous allons devoir nous atteler à un autre chantier qui nous concerne localement : la fusion avec une autre intercommunalité, il y a beaucoup de travail administratif et des acquis à défendre, ceci au bénéfice de nos concitoyen(ne)s. Déjà, faisons vivre notre démocratie en votant et en nous engageant pour le bien commun, ainsi nous serons plus forts.

Belles fêtes de fin d'année, bonne santé à toutes et à tous.

Le Maire

Jean-Claude WEIL

> PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU 21 MAI 2015**

- Salle multifonctions - Décision de signer un contrat de maîtrise d'œuvre avec le bureau ARCHITECTES ET PARTENAIRES d'Eckbolsheim (taux d'honoraires de 7.20% du coût prévisionnel de construction soit un montant d'honoraires provisoire de 151 200 € HT)

- Personnel municipal : création d'un emploi contractuel d'Adjoint Technique à temps complet avec une spécialisation en électricité et reconduction pour 12 mois de deux emplois d'Adjoints Techniques de 2^e classe à temps complet. Création d'un poste de chargé de mission culturelle statutaire. Adhésion au Centre National d'Action Sociale (CNAS) à compter du 1/9/2015

Séance du 2 juillet 2015 :

- Création d'un lotissement de 4 lots rue de la Gare d'une superficie de 28.23 ares au prix de 14 900 € TTC/are

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2015

- Approbation de l'Avant-projet Définitif de salle multifonctions au Schlossgarten pour un montant prévisionnel de 2 682 000 € HT ;

- Engagement avec SOBECA d'un marché de fourniture et pose de 24 candélabres rue du Maréchal de Lattre de Tassigny (coût : 117 714.96 € HT)

BILAN DE LA CHASSE COMMUNALE 2014/2015 :

Après une procédure engagée en septembre 2014 auprès de XXXX propriétaires fonciers, puis la mise en adjudication ou en appel d'offres des 4 lots de chasse communaux, les baux de chasse pour la période 2015-2024 ont été attribués aux candidats suivants :

	ATTRIBUTAIRE	SUPERFICIE AU HA	LOYER ANNUEL
Lot n°1	Association de Chasse du Moulin de Champagne	240	4 644 €
Lot n°2	Dambacher Eric	209	1 254 €
Lot n°3	Italiano Marc	223	2 100 €
Lot n°4	Storck Nicolas	207	2 300 €
	Total chasses communales	879	10 298 €
Chasse réservée	KUHN SA	37	435,13 €
Enclaves	ONF	41	486,01 €
	Total des réserves et enclaves		921,14 €

VIALSACE

La Région Alsace, ainsi que les neuf autres Autorités Organisatrices des Transports alsaciennes (les deux Conseils Départementaux, l'Eurométropole de Strasbourg, Mulhouse Alsace Agglomération, la Communauté d'Agglomération de Colmar, Le Syndicat des Transports de Haguenau et Schweighouse/Moder, la ville d'Obernai, la Communauté de Communes de Sélestat et la Communauté de Communes des Trois-Frontières) ont mis en œuvre un système d'information multimodale, appelé Vialsace, depuis le 1^{er} février 2010.



Véritable portail de l'information relative à tous les réseaux de transports collectifs en Alsace, Vialsace recense toutes les informations utiles à la préparation de vos déplacements ; rendez-vous sur le portail www.vialsace.eu

ETAT CIVIL

Mariage

JACOB Dominique Anne Josiane et SCHAAL Christophe mariés le 27 juin 2015
 KIRRMANN Déborah et LEININGER Jean-Michel mariés le 17 juillet 2015
 SCHAEFER Sarah et BARDON Jean Joseph mariés le 01 août 2015
 MOREAU Mélanie Jeannine Nicole et MORIN Fabien Jean Guillaume mariés le 12 septembre 2015
 AUZET Nathalie Marie et ADAM Nicolas Charles Laurent mariés le 19 septembre 2015
 SARRAY Ahlem et KHEMILA Mhadheb mariés le 14 novembre 2015

Naissance

POHLEY Alban Léo Charlie née le 28 mai 2015 à Saverne
 REGEL Emma née le 09 juin 2015 à Saverne
 HOLZSCHERER Pauline Clara Julia née le 24 juin 2015 à Saverne
 BOUSSAR Mya Marie Joséphine né le 09 juillet 2015 à Saverne
 LAMBERT BOUAMRANE Norah Francine née le 13 juillet 2015 à Saverne
 TRASCI Eda née le 22 juillet 2014 à Saverne
 MUTHS Tristan Jean-Paul Maurice né le 24 juillet 2015 à Saverne
 WEIL Timothé Simon né le 06 août 2015 à Saverne
 AYHAN Ilayda née le 28 août 2015 à Saverne
 ALBAI Souleymane Ziad Mohend né le 30 août 2015 à Saverne
 BROMHORST Maylisse Liliane Danièle née le 01 septembre 2015 à Saverne
 WENDLING Maëlys née le 13 septembre 2015 à Strasbourg
 FUCHS Gabriel né le 27 septembre 2015 à Saverne
 GONZALEZ BOUZAS Mel née le 26 octobre 2015 à Saverne

Décès

MORRIEN épouse GEISLER Véronique décédée le 09 juin 2015 à Marmoutier à 46 ans
 SCHUÉ veuve LUTTMANN Suzanne Florentine Caroline décédée le 05 juillet 2015 à Saverne à 90 ans
 GROSS épouse SCHMITT Léone Anna décédée le 13 juillet 2015 à Strasbourg à 88 ans
 WEBER Albert François Xavier décédé le 26 juillet 2015 à Saverne à 84 ans
 BUCHHOLTZ veuve CRESCIOLI-OLIVONI Arlène Christiane décédée le 17 août 2015 à Saverne à 77 ans
 KURTZ Veuve DISTEL Erna Eugénie décédée le 22 août 2015 à Thal- Marmoutier à 96 ans
 RICK divorcé VOGLER Josépha Louise décédée le 24 août 2015 à Haguenau à 59 ans
 MARTOS JULIAN Juan décédé le 25 AOÛT 2015 à Strasbourg à 69 ans
 STAUB veuve ANDRES Marie Madeleine Joséphine décédée le 14 septembre 2015 à Saverne à 87 ans
 HOPFNER Lucien Léon décédé le 12 septembre 2015 à Marmoutier à 93 ans
 MORISOT Jean François Emile décédé le 20 octobre 2015 à Marmoutier à 82 ans

V CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTIFONCTIONS AU SCHLOSSGARTEN



Le Conseil Municipal a lancé la phase opérationnelle pour la construction d'une salle multifonctions au Schlossgarten. Ce nouvel équipement est en premier lieu destiné aux élèves du site scolaire intercommunal, et aux associations sportives (handball, gymnastique, boxe...) hors temps scolaire. D'une superficie de 1 775 m², il comprend une salle de sport avec rangements et gradins, 4 vestiaires, une

salle de boxe, un office et une salle de réunion. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 2 682 000 € HT ; des participations financières sont attendues de l'Etat, du Département et de la Communauté de Communes. Les travaux devraient être engagés début 2016 pour une durée prévisionnelle de 12 mois.



> S.C.O.T.



LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE SAVERNE EN RÉVISION !

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document de planification qui organise l'aménagement et le développement du territoire de 4 intercommunalités (Pays de Hanau, Région de Saverne, Marmoutier-Sommerau, Coteaux de la Mossig) et dont les orientations d'aménagement et d'urbanisme s'imposent aux Plan Locaux d'Urbanisme (PLU).

Le SCOT a été créé par la loi Solidarité, Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 pour répondre au développement urbain, qui depuis les années 1970, s'était principalement orienté vers une logique d'extension et de spatialisation des fonctions urbaines (zones d'habitat pavillonnaire, zones d'activités économiques, zones commerciales, zones de loisirs). Depuis, le modèle périurbain, rendu possible par le règne de la voiture, indispensable et nécessaire à toutes activités, continue de progresser.

A travers l'élaboration du SCOT approuvé en 2011, le territoire a donc été invité à réfléchir sur une nouvelle manière de se développer, en rupture avec le modèle de l'étalement urbain. Plus récemment, la loi Engagement National pour l'Environnement de juillet 2010, dite Grenelle II, a conféré au

droit de l'urbanisme de nouveaux objectifs de lutte contre le changement climatique. L'outil SCoT a ainsi été conforté en tant que cadre de référence d'un urbanisme économe en énergie, impliquant notamment des contraintes renforcées en matière de lutte contre la consommation d'espace.

C'est dans ce contexte d'évolution législative que le comité syndical du SCOT de la Région de Saverne a engagé une procédure de révision pour mettre en conformité le document à ses nouveaux objectifs. Les travaux en cours portent sur la mise à jour du diagnostic territorial et des continuités écologiques du territoire. Viendront ensuite les phases de définition du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), colonne vertébrale du SCOT, suivi du document d'orientations et d'objectifs (DOO), partie réglementaire qui s'impose aux documents d'urbanisme.

Le public est invité à prendre connaissance des travaux du SCOT au cours de réunions publiques qui auront lieu sur le territoire ou via le site internet www.scot-region-saverne.org, et à s'exprimer en laissant ses observations par mail contact@scot-region-saverne.org ou sur le registre de concertation ouvert dans les locaux du SCOT (MEF 16 rue du Zornhoff 67700 Saverne).

> UNIAT

La section locale de l'UNIAT MARMOUTIER est forte d'une centaine d'adhérents qui avec leurs conjoints totalisent environ deux cents membres.

Elle a pour but d'informer et d'aider ses adhérents dans des domaines aussi variés que : retraite, invalidité, handicap, impôts, décès etc.

Monter un dossier demande aujourd'hui une bonne connaissance des textes de lois, ce qui n'est pas toujours à la portée de tous.

Cette année, notre équipe a traité plus d'une trentaine de dossiers parmi lesquels les dossiers retraite ont représenté la part la plus importante.

Aider : c'est l'ESSENCE même de l'UNIAT.

Venez vous aussi rejoindre la section de l'UNIAT MARMOUTIER qui sera toujours à votre écoute.

En cette période de fin d'année 2015 nous vous souhaitons à tous de Joyeuses Fêtes de Noël et vous présentons à tous nos Meilleurs vœux de Bonheur, de Santé et de prospérité pour l'Année 2016.

Le Président Mr. Michel Bodein
22, rue du Sergent Hoff - 67 440 Marmoutier
Tél : 03 88 70 68 36

Lieu d'activité : salle B de la Mairie de Marmoutier.

Permanences :
en présence d'un délégué du siège de Strasbourg

Le 3^e mardi des mois pairs de 15 h 30 à 16 h 30.

W B

> CSE TENNIS DE TABLE



Après une belle saison l'an passé, le CSE Marmoutier aligne une nouvelle fois deux équipes au niveau régional. En équipe 1, Jonathan Caspar (classé 18) vient compenser le départ d'Alexandre Baccouche (19) et accompagnera Trieu-Han Luong (18), Guillaume Sigrist (18) et Jérôme Maurer (15) en Régionale 1. L'équipe 2, en Régionale 3

tentera de se mêler à la lutte pour la montée. Par ailleurs, le club encourage les jeunes qui désirent découvrir le tennis de table à venir aux entraînements dirigés par Trieu-Han Luong, entraîneur diplômé d'Etat, les lundis soirs entre 18h45 et 20h pour les jeunes.

> ASSOCIATION «ENVOL GYMNASTIQUE»

La saison « ENVOL / EVEIL » a trouvé son rythme de croisière.

Quelques enfants (40) participent avec motivation et enthousiasme aux entraînements, et se préparent aux compétitions 2016 pour les jeunesses et aînées au mois de janvier et pour les poussines au mois d'avril.

Les entraînements se déroulent dans la salle polyvalente de Marmoutier tous les lundis de 17h à 19h pour les poussines, de 18h à 20h pour les jeunesses et aînées et le samedi de 8h30 à 11h pour toutes.

Eveil : (moins de 6 ans)

Les petits apprivoisent et découvrent en douceur, l'équilibre sur poutre, zumba, exercices au sol...

Salle des surprises d'Allenwiller : les mercredis de 17 h à 18 h pour les 3-4 ans

Salle polyvalente de Marmoutier les lundis de 17h30 à 18h30 pour les 5 ans

Touptits : tous les 15 jours le mardi de 9h45 à 10h30 à partir du 29 septembre salle des surprises d'Allenwiller

A l'aube de cette Année nouvelle, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Envol Gymnastique

Les activités d'Envol s'inscrivent dans un double objectif de partage et d'ouverture:

- Ouverture à la notion d'équipe, de responsabilité et de richesse de chaque membre.
- Vous avez des idées? Venez nous rejoindre!

L'équipe ENVOL / EVEIL





*** TENNIS * Gym'Form * STEP * Gym'Douce * VOLLEY ***

La traditionnelle Fête du Tennis et les finales du Tournoi Interne ont permis de réunir de nombreux participants autour d'un barbecue, pour clôturer l'année sportive 2015.



Les vainqueurs du Tournoi Interne 2015 de tennis.



Quelques-uns des lots à gagner au «Touché-Gagné».

Après des vacances bien méritées, il était temps de penser à reprendre les activités :

Gym'FORM (gymnastique d'entretien) :

- LUNDI, de 8h45 à 9h45 à la Salle Communale,
- MERCREDI, de 19h30 à 20h30 à la Salle Polyvalente.

Gym'DOUCÉ (étirements, relaxation,...) :

- LUNDI de 9h45 à 10h45 ou de 10h45 à 11h45 à la Salle Communale.

Ces séances permettront, en musique, sous la direction de Carine (animatrice diplômée) de retrouver la forme ou de la conserver. **Renseignements au 06 18 62 10 45.**

Mouv' N Fit' (LIA + STEP) : mouvements rythmés en musique, cadencés par Camille, animatrice diplômée, le JEUDI à 19h (débutant/intermédiaire) ou 20h (intermédiaire/confirmé), à la Salle Communale. **Renseignements au 06 17 42 92 47.**

Les tarifs pour la Gym'Form, la Gym'Douce ou le Mouv' N Fit' sont de : 100 €/an pour une séance hebdomadaire, 150 € pour deux séances, 170 € pour 3. Inscriptions et paiements sur place.

=====

TENNIS : - jeu libre, sur les 3 courts (2 couverts et 1 extérieur) en gazon synthétique

Tarifs -lumière et licence comprises- : jeune = 90 €, adulte = 180 €, couple = 310 €, famille = 400 €

- école de Tennis Jeunes : + 60 € par an pour 1h hebdomadaire.

Tournoi interne en juin, Tournoi Open en novembre et championnats vous permettront de vous mesurer à d'autres partenaires, sans oublier la traditionnelle et conviviale fête de fin de saison !

Renseignements au 03 88 70 84 22 (Gérard)

=====

VOLLEY-BALL (loisir) : vous pouvez rejoindre le groupe existant à la Salle Polyvalente le mercredi à partir de 20h30 :

contacter André au 03 88 71 40 38 (adulte 20 € / an, jeune 10 € / an)

=====

Pour tout renseignement complémentaire, **vous pouvez vous adresser à Gérard au 03 88 70 84 22**

> BROYER SES DÉCHETS VERTS À DOMICILE, AVEC LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ

L'association Le Bonheur est dans le pré a acquis avec le soutien du Smictom de Saverne un broyeur thermique professionnel sur chassis, avec lequel elle se déplace chez les particuliers.

« Tout le monde n'a pas le loisir de se rendre à la déchèterie pour y déposer le produit de ses tailles de haies ou de fruitiers », explique Patrick Bourgon, le technicien de l'association chargé du maniement du broyeur. « L'association a saisi l'opportunité de l'aide du Smictom pour investir dans une machine. Nous avons pris un modèle puissant – 15CV – capable de débiter plusieurs m³ par heure et maniable, avec son châssis autonome qui se tracte comme une remorque. Nous allons chez les gens : plus de transport et en plus nous fabriquons un BRF, du bois raméal fragmenté, qui a de nombreux usages au jardin. » Au final, c'est autant de déchets que ne traite pas le Smictom de Saverne, qui est engagé dans un programme local de réduction des déchets depuis 3 ans.

Un service à domicile

L'association se déplace chez ses adhérent-e-s. Elle facture le service apporté par son technicien qui est rémunéré. Les gants et les casques de sécurité sont fournis. Pour optimiser la séance, il est demandé à l'adhérent-e de :

préparer le bois, en tas de 1 mètre de haut sur 1 mètre de large, avec une longueur de 0,6 jusqu'à 4-6 mètres et d'un diamètre maximum de 5 cm, en coupant les branches en Y pour qu'elles soient le plus droit possible (écartement maximal de 40 cm)

être présent pour servir le technicien - deux personnes est idéal

mettre des vêtements appropriés : pantalon, chaussures fermées, veste à manches longues

Si l'adhérent-e ne souhaite pas conserver son BRF, l'association peut l'enlever gratuitement et l'utiliser pour ses actions (vigne, jardin monastique, vergers) ou le mettre à disposition des autres adhérents.

L'association facture à la demi-heure, payable en fin de séance contre facture. Si vous avez des petits volumes, regroupez-vous avec vos voisins. Pour les communes de la Communauté de communes du Pays de Marmoutier-Sommerau, le tarif est de 30 € la première demi-heure – ce qui correspond à 2 m³ – il est de 35 € pour les autres communes dépendant du Smictom de Saverne. Les demi-heures suivantes sont à 12 € quelle que soit la commune. Avant de faire venir le broyeur, les personnes intéressé-e-s doivent se procurer auprès de l'association le dépliant de convention, remplir les

deux exemplaires et remettre à l'association celui qui se trouve à l'intérieur du dépliant avec leur bulletin d'adhésion si elles ne sont pas déjà membres.

C'est le seul technicien de l'association qui manie et sert le broyeur. L'association décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette règle par les adhérent-e-s.

« Attention ! Tous les déchets verts ne vont pas au broyeur » prévient Patrick Bourgon. « C'est le bois de taille récente, pas encore sec, qui est adapté. Notamment, les fruits et les légumes, les herbes, la paille et le foin, les feuilles d'arbres et le bois mort n'y vont pas. »

POUR FAIRE APPEL AU BROYAGE À DOMICILE

Pour les adhérent-e-s intéressé-e-s et pour les autres personnes qui voudraient adhérer pour bénéficier de cette initiative, prendre contact avec :

- le technicien de l'association, Patrick Bourgon (06 73 40 53 15)
- ou l'équipe de l'association, Christine Richert et Christophe Brand (06 88 12 13 99 - lestdanslepre@yahoo.fr).

LES MULTIPLES USAGES DU BRF AU JARDIN

Le BRF est le bois raméal fragmenté. Il s'agit de broyat de taille de bois vert en période de repos. C'est donc principalement en hiver qu'il convient de faire du BRF.

Au potager, le BRF sert en paillage autour des légumes. Pour cet usage, le noyer et les résineux sont à éviter. Le broyat a un effet régulateur global, sur l'humidité, la conservation de la chaleur ou la protection contre le soleil et les herbes spontanées. Il favorise la vie biologique du sol, entre autres les micro-organismes comme le mycélium.

Dans les allées du jardin, il est un excellent couvre-sol pour marquer vos allées, limiter les herbes folles et éviter la formation de boue en période humide. Le noyer et les résineux peuvent être introduits en mélange.

Sous les haies, il peut être introduit en paillage. Là, les résineux peuvent être incorporés en mélange.

Enfin, dans le compost, en mélange (sans noyer ni résineux), il le décompacte et apporte du carbone (lignine).



Photo du broyeur : le broyeur sur châssis de l'association Le Bonheur est dans le pré est à la disposition de ses adhérent-e-s pour contribuer à réduire les volumes de déchets apportés en déchèterie.



> II^E SYMPOSIUM DE SCULPTURE SUR PIERRE

II^e symposium de sculpture sur pierre, du 14 au 20 septembre 2015

Pour cette 2^e édition, le symposium de sculpture initié par Fabio Secco, porté par l'association Caravelle et soutenu par la municipalité de Marmoutier a rencontré un succès grandissant.

Installés place de la mairie sous un ciel capricieux mais néanmoins clément, les six sculpteurs ont partagé leur savoir faire et témoigné de la vivacité de leur métier, donnant des coups de maillet soigneusement appliqués et répondant aux nombreuses questions des visiteurs.



Habitants de Marmoutier, amateurs d'art ou simples curieux ont pu assister durant une semaine à la transformation d'un bloc de grès brut en une œuvre d'art d'inspiration romane.

Des ateliers d'initiation à la sculpture ont permis à de nombreux enfants accompagnés de leurs professeurs ou de leurs parents et à quelques adultes de reproduire les gestes et ressentir les émotions liées à cet art.



Sculpture et taille de pierre étant étroitement liées, c'est dans la très belle salle voûtée du CIP que Claude Oberlin, président de l'AIPG (Association pour l'interprétation patrimoniale de la glyptographie) a emmené le public à la découverte des marques lapidaires laissées par les bâtisseurs de cathédrale.

Un auditoire restreint, dont Norbert Stoffel, président de l'EAMSS (European Association of Stone Masons and Sculptors) mais très attentif a ainsi pu profiter, photos et maquettes à l'appui, des dernières découvertes en matière de glyptographie.



Samedi après midi a vu d'autres artistes et artisans se joindre aux sculpteurs pour faire découvrir leur art.

C'est au son puissant de l'enclume et dans des gerbes d'étincelle que Nico Chardel a façonné outils et autres objets.



Claude Louis et Claude Ernenwein, se sont relayés sur un tour portatif pour des initiations et démonstrations de poterie.



En poussant la porte du musée du patrimoine et du judaïsme alsacien, on pouvait découvrir les différents outils de taille de pierre : chasse, pointe, gradine, ciseau etc. présentés par Marine Pezzoli.

Pour donner une coloration médiévale festive à cette journée, les joyeux ménestrels de la troupe HAUVOY emmenée par Denis Louchard ont fait résonner cornemuse, nickel-harpa, flûtes et autres vieilles tantôt sur la place de la mairie, tantôt en déambulation autour de l'abbatiale dans une sympathique sarabande.



La magnifique façade romane de l'abbatiale a prêté son cadre à l'évolution toute en grâce de Hassen Bouchakour accompagné de Lilly, le faucon et Peyo, son fidèle destrier et à d'élégants pas de deux avec Steph Matter.



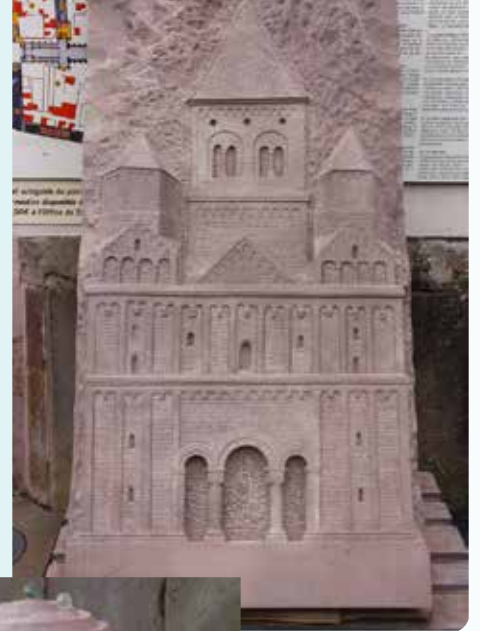
Emmenés par les ménestrels, la troupe de chevaliers suivis par un public nombreux et visiblement ravi a rejoint le mur blanc pour un spectacle haut en couleurs de joutes équestres et épreuves diverses.



La journée de dimanche a vu affluer de nombreux visiteurs venus découvrir les œuvres achevées, baignés dans une ambiance musicale distillée par Catherine et Sylvain Piron-Paira et sustentés par les bénévoles du «Bonheur est dans le pré ».Que ce



soient le personnage curieux de Céline Roblin, le superbe lion de Max-Alban Decorsaint de l'atelier de Christian Fuchs, les dragons de Violette Arbogast, la fontaine de Jean-Luc Hattemer, la pensée du moine de Thierry Gangloff ou les marques lapidaires de Fabio Secco rassemblées sur une pièce qui complétera la magnifique abbatiiale miniature réalisée précédemment, toutes ont suscité beaucoup d'intérêt et d'admiration de la part d'un public qui n'a pas boudé son plaisir.



A n'en pas douter, le succès de cette 2ème édition qui a rassemblé artistes, membres des associations locales et un public de plus en plus nombreux a conforté la commune dans son choix de reconduire cet évènement tous les deux ans. Il aura fait germer d'autres idées dont la création d'un parcours artistique où l'on pourra admirer toutes ces œuvres, qui étofferont et embelliront encore d'avantage cette manifestation.

Ingrid Töldte, conseillère en charge de la culture.

Rentrée 2015-2016

Une fois de plus les élèves et les enseignants de l'école ont été contents de se retrouver le mardi 2 septembre, jour de la rentrée des classes.... Celle-ci s'est à nouveau bien déroulée puisque chaque élève a pu trouver son enseignant et sa salle de classe, malgré le fait d'avoir une école comportant 3 bâtiments. Un peu d'appréhension toutefois pour les nouveaux élèves : nouvelle école, nouvel enseignant, nouveaux copains, et quelques larmes à essuyer, comme chaque année, chez les petits de la maternelle, scolarisés pour la première fois.

L'école primaire a accueilli cette année 424 élèves, donc une dizaine d'élèves en plus, par rapport à l'année scolaire précédente.

Ils se répartissent de la manière suivante : 54 élèves en Petite Section, 52 élèves en Moyenne Section, 46 élèves en Grande Section, 57 élèves au CP, 51 élèves au CE1, 49 élèves au CE2, 58 élèves au CM1 et 57 au CM2.

L'école compte toujours 17 classes : 3 classes de petits-moyens des Mmes Christophel, Daudignac et Fellrath, 3 classes de moyens-grands de Mmes Chopard, Oberlé et Otéro, 4 CP/CE1 des Mmes Gross, Goudot, Muller-Kuhnle et Stoecklin, la classe de CE1/CE2 de Mme Grémy, la classe de CE2 de Mme Grutter, la classe de CE2/CM1 de Mme Hamm, la classe de CM1 de M.Kocher, la classe de CM1/CM2 de Mme Lidolff et enfin, 2 CM2 de Mmes Achard-James et Caldwell.

L'équipe pédagogique est ravie d'accueillir Mme Gantzer, qui complète Mmes Chopard et Fellrath les lundis et mardis ainsi que Mme Muller Laura qui a en charge la classe de Mme Achard-James les lundis. Mme Grémy a également été nommée à Marmoutier cette année, mais était déjà présente l'année scolaire dernière pour une classe de CM2. Nous souhaitons également une agréable retraite à M. Kottmann.

L'équipe de l'antenne du RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté) a également évolué. En effet, M.Wunderlich est le nouveau psychologue scolaire que les parents peuvent joindre au 03.88.87.25.85 si besoin, puisque M. Diebold a pris sa retraite, tout comme M. Schneider, enseignant référent (secteur handicap), remplacé par Mme Hugel. M. Hey, maître E, intervient auprès des élèves pour le travail en petits groupes, au sein de l'école.

Calendrier des congés scolaires

Toussaint	du 17 octobre au 2 novembre
Noël	du 19 décembre au 4 janvier
Hiver	du 6 février au 22 février
Printemps	du 2 avril au 18 avril
Fin de l'année	5 juillet 2016 Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les élèves bénéficieront également du « Pont de l'Ascension » puisque qu'ils n'auront pas classe le vendredi 6 mai 2016.

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau pour la mise en réseau de l'école au niveau de la téléphonie ainsi que pour l'amélioration du réseau informatique. Ces avancées me permettent une meilleure communication entre les 3 bâtiments de l'école, mais également la possibilité d'utiliser l'outil informatique pour les élèves.

Un grand merci également à Mme Schuch, Emploi de Vie Scolaire (secrétaire) pour tout le travail accompli durant ces deux années scolaires, pour son implication au sein de la communauté éducative et auprès des élèves. En effet, son contrat arrive à échéance au début du mois de novembre 2015 et ne pourra être renouvelé. Elle va beaucoup nous manquer !

Et enfin, merci au personnel des services techniques pour leur travail d'entretien de l'école, en particulier pour les tracés au sol se trouvant dans la cour du nouveau bâtiment, réalisés pendant les grandes vacances. Ces tracés permettent aux élèves de toute l'école de faire de la course de manière organisée, aux élèves du cycle 2 de découvrir différents jeux de marelle et même d'apprendre à lire l'heure !

Très bonne année scolaire à tous !
La directrice, C. Morgenthaler



COLLÈGE LÉONARD DE VINCI

Entre tradition et modernité, continuité et changement, le collège Léonard de Vinci se tourne vers son passé et envisage l'avenir...

Le collège Léonard de Vinci de Marmoutier a ouvert largement ses portes le samedi 20 juin 2015 pour fêter dignement le 40^e anniversaire de sa création, et le 10^e anniversaire de sa restructuration.

Un montage audiovisuel, réalisé avant son départ à la retraite, par M. Martin, professeur d'histoire-géographie, a permis à tous les participants de visualiser les étapes de construction et les événements qui ont ponctué l'histoire de cet établissement public local d'enseignement (EPL) dont le Conseil départemental du Bas-Rhin est la collectivité de rattachement. Des baraquements non isolés, situés à l'emplacement de l'actuel périscolaire, où l'herbe poussait entre les planches des salles de classe, à la construction d'un nouvel établissement en 1982 avec de vraies salles de classe, une salle d'arts plastiques et une cantine, jusqu'à la restructuration, achevée en juin 2005, le collège a fait l'objet de belles transformations permettant d'accompagner la démocratisation et la massification de l'enseignement secondaire. Le collège scolarise actuellement 348 élèves et accueille une structure ULIS « unité localisée pour l'inclusion scolaire » d'enfants présentant des troubles des fonctions cognitives.

Le collège de Marmoutier, dénommé « Léonard de Vinci » il y a dix ans, a assis sa réputation sur l'esthétisme de ses locaux, la qualité de sa restauration et l'excellence de ses enseignements, dispensés à tous les élèves du secteur. Les personnels ont pour beaucoup assuré l'essentiel de leur carrière à Marmoutier et restent à jamais dans la mémoire émue des jeunes qu'ils ont formés parfois sur deux générations.

Ces personnalités ont su également créer, au fil des ans, une continuité de service public basé sur des valeurs d'exigence quant aux apprentissages et de bienveillance quant à la proximité éducative. Cette approche, reprise et renouvelée avec les nouveaux personnels, permet de présenter de très bons résultats, fruit des efforts communs des écoles élémentaires du secteur et des professeurs de collège (94,7% de réussite au brevet en 2015, 76% d'élèves admis au brevet obtenant une mention, 67,4% de passage en 2GT) et d'assurer une qualité du « vivre ensemble ».

Afin de perpétuer cette mémoire collective et de faire vivre ce lien intergénérationnel, il a été décidé de lancer une amicale d'anciens élèves qui assurera l'information de ses membres sur la vie du collège et collectera les documents écrits et visuels de l'histoire de l'établissement. Merci à tous de bien vouloir communiquer à l'adresse suivante (collegeldvpo@gmail.com) les éléments permettant de vous identifier, de situer les années de votre scolarité au collège et de connaître vos activités actuelles. Ce réseau permettra de vous solliciter pour une aide éventuelle aux actuels collégiens et aux projets (stages, conseils professionnels, échanges d'informations, témoignages...).

Personnels administratifs, enseignants et de vie scolaire, documentaliste, conseillère d'orientation, infirmière et médecin scolaires, agents de restauration et d'entretien, avec la participation active des associations œuvrant au sein de l'établissement, le foyer socio-éducatif et l'association du sport scolaire

(UNSS) et bien sûr les élèves, tous ont eu à cœur de montrer au public et à leurs proches la somme de leurs travaux, la qualité de leurs réalisations et la diversité des activités au collège. La restauration a été assurée au gymnase, mis à disposition gracieusement par la commune, par les parents d'élèves du Vinci et des boissons chaudes et gâteaux proposés par ces mêmes parents avec le concours de la PEEP Saverne. L'ensemble des bénéficiaires de la journée et des nombreuses actions parentales seront versées au collège en appui de projets éducatifs et pédagogiques !

Toutes les personnes présentes ont pu constater l'investissement des élèves et la réalité du dynamisme de la vie d'un établissement scolaire en dehors de toute polémique sur l'Éducation nationale. Ainsi les parents d'élèves des futurs 6^{ème}, conviés à une réunion au matin de cette journée, ont pu être rassurés sur ce que leurs enfants allaient vivre en tant que collégiens. Ils pourront ainsi, à leur tour, s'engager dans la vie de l'établissement (parentsduvinci@laposte.net) en participant aux élections, en étant représentants des parents en conseil de classe ou en se faisant élire au Conseil d'administration qui aura la lourde tâche de piloter la réforme du collège en préparation de mise en œuvre pour la rentrée 2016.

Entre tradition et innovation, le collège Léonard de Vinci essaie de répondre au mieux à sa mission de service public. Il tisse des liens étroits avec les partenaires et acteurs du territoire qu'ils soient institutionnels ou associatifs et sait pouvoir compter sur le soutien sans faille des élus du Conseil départemental, de la commune siège (Marmoutier) et des élus des communes et communautés de communes du secteur de recrutement.

Que chacun soit remercié de son engagement éducatif en faveur des jeunes du territoire afin de faire face aux enjeux sociétaux et aux nécessaires adaptations contextuelles.

Celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut savoir où il va car il ne sait pas où il est. Puisse le collège Léonard de Vinci, par les enseignements qu'il dispense et les valeurs qu'il promeut, continuer à contribuer à l'éducation, la réussite et l'épanouissement des futurs citoyens qui lui sont confiés.

L'avenir sera ce que nous en ferons...

Le Principal du collège Léonard de Vinci de Marmoutier.

Contact collège : ce.0671985u@ac-strasbourg.fr

Contact parents d'élèves : parentsduvinci@laposte.net

Site parents d'élèves :

<https://fr-fr.facebook.com/parentsduvinci>

Contact amicale : collegeldvpo@gmail.com



Implication des Collégiens et professeurs dans la Commémoration des 42.



Les diverses activités proposées par le collège



Les diverses activités proposées par le collège



Projection de photos sur l'histoire du collège



Démonstrations des sapeurs-pompiers volontaires de l'UT Marmoutier

L'ENIGME D'UNE ANCIENNE RUELLE DE MARMOUTIER

Au cours de l'été dernier, une exposition-photo consacrée à l'œuvre d'Albert Kahn fit découvrir, entre autres, une série de clichés de Marmoutier au début du XX^e siècle. Tous les lieux furent facilement identifiés sauf un seul (en bas à gauche).

L'appel à la mémoire collective dans le Bulletin municipal n° 33 de juillet 2014 réveilla les souvenirs et plusieurs sites semblant correspondre à la photo furent proposés, mais sans succès. Un grand merci à toutes les personnes ayant pris part aux recherches !

Quelle est cette ruelle et qu'est-elle devenue ?

Aux archives du musée Albert Kahn à Boulogne-Billancourt on trouve la légende de la photo, écrite par la main de l'opérateur au moment de la prise de vue : **«Marmoutier, la petite maison où est né le Sergent Hoff (la Mson à g. peinte en blanc et bleu), 6 octobre 1919, Georges Chevalier».**

Nous avons donc la clé de l'énigme.

L'indice évoqué dans le Bulletin municipal n° 33 est le site internet du musée. Dans la rubrique : Autour du musée / Photos anciennes / Rues du Sergent Hoff et de la Gare, figure la photo de 1919. En la sélectionnant apparaît sa légende !

En 1836 Marie-Anne Dietrich, la mère d'Ignace Hoff, habitait une petite maison au fond de l'impasse, face au n° 10 de l'actuelle rue du Sergent Hoff. Cette impasse se termine contre le mur du cimetière.

L'impasse en 1919 (photographiée par Georges Chevalier)



Albert-Kahn, musée et jardins départementaux
Collection Archives de la Planète - Boulogne-Billancourt



Similitudes et différences entre les photos de 1919 et de 2015 (ci-dessous) :

- De la maison à encorbellement à gauche au début de l'allée, il ne reste plus que deux pans de mur et un angle (ci-dessus). La maison natale du sergent Hoff, au premier plan à gauche, a été réduite à l'arrière pour faire place à une grange occupant la largeur de l'impasse. Son toit s'est effondré, mais dans le mur de la façade subsistent encore l'ancienne porte d'entrée et la petite fenêtre à sa droite (ci-dessous).
- Le bâtiment qui lui fait face (n° 5 rue du Sergent Hoff) a été détruit et reconstruit au milieu du XX^e siècle.
- La ferme à l'arrière-plan (n° 10 rue du Sergent Hoff) existait déjà, mais sans colombage, car un crépis à la chaux protégeait les murs et les poutres. Heureuse restauration, comme ce fut le cas pour beaucoup de fermes alsaciennes !

Jean-Paul Lerch



L'impasse en 2015 (vue depuis l'entrée de la grange)



Extrait du plan cadastral dit napoléonien, établi en 1822.

En vert, la maison où naquit en 1836 Ignace, fils de Marie-Anne Dietrich, et futur Sergent Hoff.

En bleu, celle de Reinhard Hoff qui le légítima en 1843.

En éclaté, un extrait du cadastre actuel, avec les numéros des maisons.

FRANCE SOUVIENS-TOI...

De tous les illustres personnages originaires de Marmoutier, il en est un qui défraya la chronique durant la guerre de 1870, le fameux sergent Ignace Hoff.

Né en 1836, il exerça le métier de plâtrier jusqu'à son incorporation en 1856. Homme simple et peu instruit il apprend la langue française à l'armée où il finit par s'engager pour sept ans en 1863. Caporal en 1867, Ignace obtint le grade de sergent en 1869. Lorsque éclata la guerre le 18 juillet 1870 il était instructeur pour les nouvelles recrues à Belle-Île-en-mer et croisa un jeune soldat venu de Marmoutier. Celui-ci lui rapporta que son père aurait été fusillé par l'envahisseur allemand vers la mi-août. Cette terrible nouvelle fit naître chez Hoff une haine viscérale envers l'ennemi ; il jura de se venger et d'en découdre avec ces maudits prussiens. Peu avant l'armistice, alors qu'il était prisonnier, il apprendra que son père était bien vivant. L'information erronée et qu'il ignorait, concernait son frère Aloïse décédé le 18 août 1870 à la bataille de Saint-Privat, près de Metz.

De combattant téméraire il se mit dans la peau d'un justicier, chasseur d'hommes qui n'a de cesse que de traquer les allemands. De petite taille, rusé comme un renard, doté d'un sens aigu de l'observation et d'une bonne condition physique il réalisa des dizaines d'actes de bravoure, causant de très nombreuses pertes humaines à l'ennemi, au fusil, au sabre ou au coutelas,



son arme favorite. Ignace opérait souvent seul à la faveur de la nuit, traversant même des fleuves glacés à la nage. Ses faits d'armes spectaculaires ont fait de lui un personnage légendaire digne des plus grands héros du cinéma d'aventure américain.

Mais le 2 décembre 1870, il fut fait prisonnier avec sa compagnie. Ayant réussi à se débarrasser de ses papiers et galons pour ne pas se faire identifier (sa tête était mise à prix) Hoff, fortement soupçonné par ses geôliers ne fut jamais démasqué. Il finit la guerre dans le cachot d'un camp de prisonnier à Cologne, au pain sec et à l'eau, subissant de nombreux interrogatoires.

Pendant ce temps, à Paris, Théodore de Banville, rédigea une critique injurieuse contre Hoff, l'accusant d'être un infâme espion prussien qui avait infiltré les troupes françaises, idée qu'une partie de la société parisienne se faisait des alsaciens ! A son retour de captivité tous les journaux se confondirent en excuses.

Libéré de ses obligations militaires le 10 mars 1872 il opte pour la nationalité française et habite avec sa mère et sa femme au 34 rue de Montenotte à Paris XVII^e. Le brave sous-officier est successivement gardien de square, puis de la colonne Vendôme (1875) et de l'Arc de Triomphe (1879).



Décédé le 29 mai 1902, Ignace Hoff sera inhumé au cimetière du Père Lachaise. Sur le piédestal de son monument funéraire, réalisé par le sculpteur colmarien Frédéric-Auguste Bartholdi en 1904, une jeune alsacienne écrit : **FRANCE, SOUVIENS-TOI.**

> UN VOYAGE, DES TOITS ET ... UNE MARCHÉ !

Comme nous l'avions relaté dans le précédent bulletin, le voyage des jeunes d'Ingwiller s'est réalisé, les toits de l'école de M'Balkhate ont été changés.

Le voyage de 10 adolescents de l'IMPRO d'Ingwiller :

Maric Claire Grussenmeyer, la Vice-Présidente de l'association assure une journée de bénévolat à l'IMPRO d'Ingwiller. Sa passion pour le Sénégal l'a amenée à la partager avec ces jeunes et l'idée de ce voyage est partie des échanges, des photos, des questionnaires avec les jeunes à chacun de ses retours d'Afrique.

Rapidement, une question s'est posée : « Pourquoi pas nous ? » C'était un énorme projet ...

Et le rêve est devenu réalité. 10 jeunes sont partis pour l'aventure accompagnés de Marie Claire et de deux de leurs éducateurs, Gaby et Yves. Deux ans de travail furent nécessaires. Actions multiples : défilé de mode, confection de gâteaux, concert, création d'une boutique de vêtements recyclés... Les jeunes se sont impliqués avec beaucoup de cœur, de courage et de persévérance.

Et le 6 avril, les voilà embarqués vers l'aventure...

Le programme fut riche et varié : découverte du pays mais aussi voyage humanitaire. Leur point de chute fut le village de Niakh Niakh situé à 80 km au sud de Dakar, petit village de pêcheur où les habitants réservèrent un accueil chaleureux à cette bande d'adolescents pas tout à fait comme les autres. Plein de découvertes pour ces jeunes : les artisans installés en plein air le long de la rue principale, le menuisier, le coiffeur, le bijoutier, la vendeuse de fatayas (petits beignets à la viande ou au poisson absolument délicieux), le sculpteur, l'épicier et chacun a fait découvrir aux enfants la richesse de leur métier. L'oralité est de mise en Afrique et ainsi, les jeunes ont pu librement échanger et découvrir l'autre. Une visite à la pouponnière de M'Bour « Vivre ensemble » qui recueillent quelques 150 enfants abandonnés ou orphelins fut l'occasion de donner un coup de main au personnel pour donner à manger aux petits, faire leur toilette, jouer etc.... Les couvertures et la layette tricotées par les résidents de l'Institut ont fait des heureux ainsi que le lait maternisé, les bidons d'huile et les kilos de sucre. L'argent collecté a également permis de faire confectionner un bureau destiné au bureau de la directrice de l'école maternelle nouvellement construite par l'association, Moussa, le menuisier du coin s'en est chargé, le bureau fut hissé sur une charrette et en route. Les enfants ont chacun signé dans le tiroir en souvenir de leur passage et de leur investissement. Que de découvertes riches au niveau humain sans oublier la visite et l'accueil dans un village de brousse, l'apport de matériel dans un centre pour handicapés....

Mais ils ont aussi découvert Gorée, île enchanteresse mais qui durant trois siècles fut la porte de l'enfer pour des millions d'esclaves, Dakar, la capitale, avec ses marchés, ses monuments et son agitation frénétique, les îles du Sine Saloum et la mangrove qui les entoure, le port de pêche de M'Bour, l'arbre sacré : le baobab.

Un grand merci à tous nos amis sénégalais qui nous aidés durant ce séjour et qui ont contribué à sa réussite.

Les jeunes sont revenus plus riches et plus tout à fait les mêmes. Ce voyage fut un pari réussi et un magnifique exemple de la collaboration entre l'Alsace et le Sénégal.

Notre nouveau projet : la rénovation d'une école de brousse à M'Balkhate : la réfection des toits

Jacques et Eric, nos deux trésoriers sont partis au mois de juin et ont fait réfectionner les toitures endommagées qui constituaient une urgence vu la saison des pluies qui approche.

Nous sommes encore loin d'avoir récolté tous les fonds. Nous organiserons le dimanche 27 septembre à Marmoutier, une marche populaire et solidaire en vue de la réalisation de cette action. Nous avons à présent 40 parrainages d'enfants. Pour permettre aux enfants de suivre une bonne scolarité et surtout un bon encadrement, le parrainage leur permet de fréquenter des écoles privées qui sont un meilleur garant de leur réussite surtout quand leurs parents n'ont pas fréquenté l'école et qu'ils sont dans l'incapacité de les suivre. Les parrains versent à l'association le montant de la scolarité de leur filleul sous forme de don ce qui leur permet de bénéficier d'une défiscalisation de 66 %. Beaucoup de bonheur aussi dans ce volet de nos actions, les enfants font preuve dans l'ensemble de beaucoup de régularité dans la fréquentation et surtout déploient des efforts pour réussir le mieux possible.

Encore un grand merci au nom de tous les membres de l'association « du sapin au baobab » à tous ceux qui nous aident ici et au Sénégal et sans qui rien ne serait possible.

Toute l'équipe de l'association « du sapin au baobab »
N'oubliez pas de visiter notre site: www.dusapinaubaobab.com

ECOLE DE M'BALAKHATE



Chers Maurimonastériennes et Maurimonastériens,

2016 se dessine déjà à l'horizon et voilà qu'une date d'anniversaire de jumelage se précise. Il s'agira de célébrer ensemble le 20ème anniversaire de jumelage et les 45 ans d'amitié entre nos deux communes Sasbach/Obersasbach et Marmoutier.

Comme tout anniversaire, c'est d'abord une FETE mais ce sera également un TEMPS de MEMOIRE et D'AVENIR.

C'est d'abord une FETE : nos rencontres sont à chaque fois des moments de joie partagée qui se déroulent dans une ambiance chaleureuse, conviviale et festive.

C'est aussi un temps de MEMOIRE : pour honorer 20 années de vie commune, 45 années d'amitié et pour officiellement remercier tous ceux qui en sont les fondateurs et qui au quotidien contribuent à faire vivre ce jumelage.

Enfin, c'est également un temps D'AVENIR : avec le devoir de transmettre un héritage, pour assurer la pérennité de nos relations pour les générations actuelles et futures. C'est notamment une responsabilité pour les plus jeunes de construire pour eux, au-delà de nos propres frontières, une réelle citoyenneté européenne. Ils doivent construire ensemble un avenir encore plus riche en découverte et en amitié.

Voici quelques dates à réserver sur votre agenda :

Dimanche 3 Janvier 2016 : Démarrage Officiel de l'année de jumelage avec le concert d'Epiphanie à 16h30 organisé par la Chorale Ste Cecile de Marmoutier et les Chors des Alpes de Sasbach/Obersasbach à l'Abbatiale de Marmoutier.

Samedi 25 Juin 2016 : Fête officielle à Marmoutier (programme détaillé suivra ultérieurement)

Samedi 8 Octobre 2016 : Fête officielle à Sasbach/Obersasbach

Angèle Italiano, Adjointe responsable du Jumelage

Des acteurs actifs du jumelage rassemblés pour cette 40^e Winzerfest : Albert DOLL ancien Maire d'Obersasbach, Wolfgang Reinholz Maire de Sasbach, Angèle Italiano Présidente de Communes sans Frontière, Ewald PANTHER ancien Maire de Sasbach, Rudi Retsch Maire d'Obersasbach



Christophe et Emeline de CSF avec Bacchus



Défilé de la Trachtenkapelle



> MUSÉE DE MARMOUTIER

La Légion d'honneur alsacienne attribuée au musée de Marmoutier.

L'Institut des arts et traditions populaires d'Alsace a été créé en 1976 par Germain Muller, directeur de cabaret et véritable incarnation de l'Alsace d'après-guerre, et André Bord, ancien Ministre du Général de Gaulle.

Il assure la sauvegarde authentique du patrimoine alsacien, en contribuant à affirmer l'originalité et la richesse culturelle régionales, et en suscitant le renouveau de l'art populaire en de le rendant actuel et vivant. L'institut décerne également chaque année des Bretzels d'Or, afin d'honorer et récompenser les auteurs œuvrant dans ce sens.

L'association des amis du musée de Marmoutier a eu le plaisir de se voir attribuer en octobre dernier cette véritable Légion d'honneur alsacienne. Cette distinction vient récompenser les efforts entrepris par les bénévoles du musée depuis plus de 35 ans. Félicitations à eux !

Au pupitre M. Joseph MEHL, actuel Président de l'Association des Amis du Musée, et M. Bernard HOFF ancien Président fondateur.



> CLUB VOSGIEN

L'année 2015 se termine bientôt. Cette année, notre section a organisé pas moins de 37 sorties : randonnées, sorties cyclo touristiques, week-ends. Ces derniers étaient très appréciés et chacun a pu y trouver son compte.

Notre WE neige s'est déroulé dans les Vosges au Markstein, avec un très beau manteau neigeux.

La traditionnelle sortie de Pâques nous a menés dans la région de Baiersbronn. Le temps était idéal et la neige était encore bien présente. Et c'est le long du Rhin de Bad Säckingen à Schaffhausen, qu'un groupe de cyclistes a passé le week-end de l'Ascension. 420 kms ont ainsi été avalés sous une météo un peu mitigée. Notre dernier séjour s'est déroulé en Suisse,



Week end vélo les chutes du Rhin

© Club Vosgien Marmoutier

voir l'intégralité du balisage de son secteur plaine. Un travail important a déjà été effectué pour constituer les dossiers à remettre à la Fédération pour validation. Le feu vert a été accordé récemment, et à présent, il reste à réaliser le travail sur le terrain. L'année 2016 sera donc consacrée à cette tâche, et nous espérons que des amateurs nous rejoindront pour nous aider dans notre démarche.

Nous remercions dès à présent toutes les personnes qui nous soutiennent en étant membre de notre association, ainsi que la Collectivité de Marmoutier. Ce soutien nous encourage à continuer notre démarche de protection de la nature et de l'entretien des sentiers de randonnées et ses infrastructures.



Pâques à Baiersbronn

dans de la région des Gastlosen, dans le Canton de la Gruyère, région très prisée par les grimpeurs et les randonneurs. Un magnifique soleil était de la partie. Ce séjour s'est terminé par l'ascension du Moléson, magnifique montagne située dans le canton de Fribourg et culminant à 2002mètres.

Le programme 2016 est en cours d'élaboration et on peut déjà noter quelques sorties principales : WE Neige à ST Märgen, le séjour de Pâques à Rudesheim en Allemagne, un WE en Autriche, une traversée des Alpes de Jenbach (Autriche) à Vipiteno (Italie Tirol du Sud), ainsi que toutes les sorties tout au long de l'année. Pour 2016, notre section a décidé de re-



Week end 14 juillet les gastlosen

LES «DRÔLES DE BESTIOLES»

Les « drôles de bestioles » de Pierre Valdo.

Le parc de l'établissement est un lieu de promenade privilégié pour les résidents en raison de sa proximité avec le bâtiment d'hébergement.

Or, en raison de la nature des sols il est difficile d'y faire pousser des plantations et le projet de jardin sensoriel n'a pu aboutir avec éclat.

Les conseils avisés du moniteur d'atelier Franck Wolf et du Responsable de la Jardinerie Jean-Michel Hoch, nous ont permis de mûrir une réflexion sur les opportunités d'aménagement de l'espace vert et ainsi une prairie d'herbes hautes borde une partie du parc dès le printemps et jusqu'à la fin de l'été. Nous avons également fait planter de nouveaux arbres fruitiers par l'ESAT pour paysager les abords du parc. Il s'agit également que ces arbres prennent le relais des vieux arbres fruitiers en place qui produisent mirabelles et quetsche. Les récoltes de fruits sont inégales d'une année à l'autre mais les bonnes années, la récolte permet de réaliser tartes, compotes et confitures.

En 2014, une ancienne collaboratrice, auteur de l'ouvrage « Entre Vents et Sommets » et habitante de Marmoutier, Madame Marie-Christine Szymanski a fait un don à l'établissement du fruit de la vente de cet ouvrage ce qui a nous a permis de mettre en place une gloriette et de continuer le travail d'aménagement initié. Pour parer à la nature des sols, nous avons mis en place des bacs et sous l'impulsion des éducateurs et d'un jeune agent d'entretien en contrat emploi avenir, des herbes aromatiques, tomates, framboisiers et fraisiers poussent. Les récoltes sont plutôt maigres mais font le bonheur des résidents qui peuvent les cueillir et ... les déguster à la minute.

Pour agrémenter le parc, une animatrice a initié lors des ateliers arts plastiques et jardinage la création de drôles de bestioles. Des parents de résidents, partants lorsque l'animatrice leur a exposé le projet ont pour l'un réalisé des supports en bois à peindre et pour l'autre réalisé un escargot en ferronnerie qui servira de cabane à insectes.

Ainsi, tortues, abeilles, coccinelles, oiseaux capsules, bonhommes, libellules et épouvantail trouvent leur place dans le parc. La plupart de ces « bestioles » sont réalisés avec des matériaux de récupération : capsules de café, pot en terre cuite, capsules de canettes, boutons ou ramassés dans la nature : pierre.

L'aménagement du parc n'est pas encore abouti d'autres projets sont en cours d'élaboration et vous pourriez bientôt voir de vrais animaux tenir compagnie aux bestioles du parc. Nous vous donnons donc rendez-vous ce printemps pour de nouvelles découvertes.



> CARITAS AIR ET VIE



Caritas Alsace
Réseau Secours Catholique

A Air et Vie, vivons la rencontre !

Air et Vie est ouvert depuis le mois de mars 2015.

Suite à la décision de l'association Air et Vie, et selon les volontés de mesdames Dirr, Petitcolin, Eschbach et Geistel, le site Air et Vie a été cédé en donation à l'association Caritas Alsace réseau Secours-Catholique.

Après un an de travaux, Air et Vie s'est transformé en un lieu de restauration, d'hébergement et d'animation.



Ouvert et accessible à tous, Air et Vie s'adresse aussi bien aux personnes accueillies et bénévoles du réseau Secours Catholique, qu'aux vacanciers, randonneurs, entreprises ou associations.

Par des tarifs solidaires, Air et Vie permet aux personnes en précarité de vivre un temps de repos.

L'ambition d'Air et Vie est de faire se rencontrer des publics d'horizon différents autour d'animation et de s'associer au maximum avec des initiatives solidaires du territoire de Mar-moutier.

De la maçonnerie à l'entretien des espaces verts, du nettoyage à la blanchisserie, de la boulangerie aux animations, les partenariats se multiplient avec des acteurs locaux pour construire ensemble un lieu solidaire et proche de la nature.

En lien avec le Conseil Général, un groupe créatif se réunit une fois par mois. Ce sont des personnes accompagnées par leur assistante sociale qui se réunissent autour d'ateliers de cuisine ou fabriquent des objets créatifs ou cuisinent.

Cet été, à Air et Vie, des enfants se sont amusés avec leurs parents autour de ballades sensorielles, de courses aux fleurs, de jeux de pistes, d'olympiades...des jeunes en camps solidaire, des familles venus d'Alsace, de France et d'ailleurs ont échangé contes et chants autour de feux de camps. Des habitants du territoire ont fait découvrir aux vacanciers, leurs forêts et leurs traditions.

Des scouts, des paroisses, des mouvements et services d'Eglise, des associations et des entreprises ont organisé des temps de relecture, des séminaires ou des formations...

L'ensemble de ces activités représente plus de 200 animations depuis l'ouverture, pour près de 3500 personnes « animées » dont 60% ont été envoyés par le caritatif ou des structures du social.

De retour dans le quotidien, ces temps forts sont des soutiens face aux difficultés, des « diffuseurs d'espérance », « Ma vie n'a pas changé mais moi, j'ai changé », disait une personne après un séjour de vacances.

Pour ce semestre à venir, Air et Vie vous propose plusieurs dates sur inscription :

- Les repas thématiques (premier vendredi de chaque mois) - Vendredi 4 décembre et 01/04 et 03/06 repas 100% made in

Alsace, tous les ingrédients sont produits régionalement.

- Vendredi 5/02, 4/03, 01/04, 06/05, 03/06, repas thématiques

- Les rencontres Air et Vie (trimestriel deuxième vendredi)

- Vendredi 11 mars Conférence sur l'environnement et la sobriété, quelles initiatives locales ?

- Vendredi 10 juin thème à venir

- Les jardins partagés (trimestriel, dernier vendredi):

- Samedi 21 novembre 2015

- Samedi 27 février 2016

- Samedi 28 mai 2016

- Les animations Air et Vie sur inscription:

- «Journées Familles à la campagne» pendant les vacances scolaires sur inscription

- Réunion information bénévoles :

- Le dernier samedi matin de chaque mois de 10h à 12h , sur inscription

Venez rejoindre Air et Vie et participez à un projet solidaire par nature.

A très bientôt
Amicalement

Christophe Tanchette pour l'équipe Air et Vie





L'ÉCOLE DE MUSIQUE SUR LE PODIUM NATIONAL



Quatre élèves de l'école de musique de Marmoutier, dirigée par Daniel Jurquet, ont participé, lors des congés de la Toussaint, aux finales nationales de la Coupe de France EMA (Écoles de Musique Associées). Ces épreuves se sont déroulées à l'espace Jean Monnet de Rungis et ont réuni quasi 350 candidats venus des quatre coins de la France. Daniel Jurquet a effectué une préparation sérieuse avec les lauréats et ce travail a porté ses fruits. Fleur Muller est vice-championne de France en piano variété élémentaire 2. Elle a obtenu une 1^{ère} plaquette or, alors que Colin Verdet en piano catégorie moyen s'adjugeait une 3^{ème} place nationale avec une 2^{ème} plaquette or. Marie Diebolt et Arthur Verdet se sont vus décerner une médaille de finaliste mention bien en piano divertissement.

Voici un palmarès qui honore l'école de musique de Marmoutier, qui propose à nouveau, cette année, des cours d'accordéon, de clavier, de piano, de chant et de formation musicale pour les élèves de tout âge et de tout niveau. Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet, professeurs de musique diplômés, animent ces séances.

Pour tout renseignement et inscription pouvant s'effectuer toute l'année selon les places disponibles appeler le 06.08.49.45.85. ou consulter le site www.danieljurquet.com.

MM MUSÉE DU PATRIMOINE
et du JUDAÏSME ALSACIEN
MARMOUTIER

LE MUSÉE FÊTE NOËL



Ça ne tourne pas rond au musée, le sapin de Noël est suspendu au plafond !

Si vous souhaitez savoir pourquoi, rendez-vous au musée **les dimanches 6, 13 et 20 décembre (de 14h à 18h)**. Vous y découvrirez les décorations traditionnelles des sapins de Noël, les coutumes qui entouraient cette période, et surtout une très belle exposition temporaire consacrée aux « Jouets anciens ».

Quant aux plus petits, ils pourront découvrir ce qu'il se cache derrière les fenêtres de notre calendrier de l'Avent...

L'entrée est gratuite.

En décembre, le musée est ouvert : les dimanches 6, 13 et 20 décembre (14h à 18h) – En semaine sur réservation.

Le saviez-vous ?

En Alsace, comme dans d'autres régions, on avait pour habitude, lors de la veillée de Noël, de faire brûler dans la cheminée ou dans le poêle une grosse bûche (*Wihnachtsklotz*), qui devait se consumer très lentement. On avait pris soin de la choisir en chêne bien noueux, voire même de la mouiller légèrement avec du vin chaud, afin qu'elle dure plus longtemps. Certains en recueillaient les cendres pour les répandre dans les jardins et dans les champs, afin de fertiliser les sols. Les restes de la bûche devaient également protéger la maison contre la foudre. Saviez-vous que c'est cette très ancienne tradition qui donna naissance à notre gâteau en forme de bûche ?



Les nombreuses autres activités (conférences, expositions temporaires, visites thématiques, ...) sont communiqués sur notre site internet, www.museedemarmoutier.fr (rubrique « actualités »), et sur notre page Facebook (musée de Marmoutier).



LE MUSÉE EST OUVERT :

En mai, juin et octobre

les dimanches et jours fériés
(10h-12h et 14h-18h ; fermé le 1^{er} mai)

En juillet, août et septembre

du mercredi au samedi (14h-17h)
et les dimanches et jours fériés (10h-12h et 14h-18h)

et toute l'année sur réservation (Musée 03 88 02 36 30 / Office de Tourisme 03 88 71 46 84)

LA RESTAURATION D'UN ANCIEN PLAFOND PEINT PAR L'ATELIER DE L'EST (MARMOUTIER)

En septembre 2015, Iwona Chardel et Marie Goormaghtigh (L'Atelier de l'Est, Marmoutier) ont restauré un ancien plafond polychrome au musée.

Au premier étage de la maison du musée, se trouve un plafond polychrome qui daterait de la fin du 17^e - début du 18^e siècle. Son ancienneté et son mauvais état général nécessitaient sa conservation et sa restauration, qui ont été confiées à **L'Atelier de l'Est (Marmoutier)**.

Plus d'informations sur www.atelierdelest.com

D'anciens propriétaires l'avaient recouvert par un faux-plafond, qui avait laissé de nombreux résidus de plâtre. Ces derniers ont dû être grattés minutieusement. Iwona et Marie ont ensuite fixé la polychromie ancienne, traité le bois contre les insectes, puis l'ont consolidé. Suite à ces travaux de conservation, la restauration du décor peint a pu débuter. Son décor assez original de losanges mouchetés, imbriqués les uns dans les autres, a été rehaussé et les manques ont été comblés. Le résultat est incroyable!



Retouche de la polychromie ancienne.



Traitement et consolidation du bois par injection.



Cette restauration a été l'occasion pour les élèves de Marmoutier de découvrir le métier de restaurateur.

EXPOSITION TEMPORAIRE 2016

Comme chaque année, la saison 2016 du musée ouvrira au mois de mai avec une exposition temporaire, consacrée cette fois-ci à « L'Histoire de l'éclairage ». Car de la maîtrise du feu aux lampes LED, l'évolution des techniques est une grande aventure!

Cette exposition sera l'occasion pour les visiteurs de découvrir des trésors d'inventivité : des lampes à huile, à gaz, des boules de dentellière, des chandelles ou encore des lampes à réflecteur.



Lampe romaine en terre cuite, 230 après J.-C.



Fusil (briquet) à poignée en forme de chien en bronze, 18^e siècle.



Mouchette en bronze, 19^e siècle.



Lampe à réflecteur, fin du 19^e - début du 20^e siècle.

> CONCERTS À L'ABBATIALE DE MARMOUTIER

5 DECEMBRE 2015 – CONCERT DES NOELIES

Le Festival Régional Les Noëlies fait étape à l'abbatiale samedi 5 décembre 2015. La Manécanterie des petits chanteurs de Saverne et l'Ensemble Dulcis Mélodia interpréteront des œuvres sur la thématique du Festival Jesu redemptor omnium-Noël dans l'Italie du Seicento –entrée libre, plateau.



20 DECEMBRE 2015 - CONCERT DE LUC ARBOGAST

C'est dans notre belle église qu'aura lieu ce concert le 20 décembre prochain à 18h00.

Luc Arbogast est né à La Rochelle en 1975 et c'est dès l'âge de 10 ans qu'il commence une carrière artistique empreinte un peu plus tard à l'adolescence d'une sensibilité à la magie, à l'histoire et à la poésie.

Passant tour à tour de la musique traditionnelle à l'écriture puis au dessin où il excelle aussi, il fait de multiples rencontres, fait la part des choses et découvre son amour pour la musique.

Jeune adulte, il découvre ses capacités vocales fortuitement. Il décide de se produire dans la rue avec son style irlando-médiéval fait d'une musique et d'une voix atypique contrastant avec son physique, qui l'emmène sur nombre de routes en France et parfois à l'étranger.

Aujourd'hui Luc Arbogast se produit aux quatre coins de l'Europe.

L'Office Municipal des Sports, des Loisirs et de la Culture est heureux d'avoir pu concrétiser ce vœux d'accueillir en l'Abbatiale, déjà pratiquement remplie, ce grand artiste qui saura toucher la sensibilité de Celles et Ceux qui lui font confiance et l'honneur de venir l'applaudir.

Nos remerciements à l'AVAT (Association pour la Valorisation et l'Animation du Territoire Marmoutier-Sommerau: ex-OT), pour avoir géré la vente des billets.

Jean-Louis Muller
Président de l'OMSLC



L'orchestre Philharmonique de Strasbourg, en partenariat avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin, proposera un concert à l'abbatiale de Marmoutier le 18 juin 2016 à 20h30. Au programme : HAYDN (Symphonie n°27 en sol majeur), BOIELDIEU (concerto pour harpe et orchestre en Ut majeur), MOZART (Symphonie n°29 en la majeur)- Entrée libre ; plateau.

Strasbourg.eu
eurométropole

Capitale
européenne

SAMEDI 18 JUIN, 20H30

MARMOUTIER, ABBATIALE

Entrée et placement libres
Renseignements au 03 88 89 47 20

CHRISTIAN KLUXEN direction
PAULINE HAAS harpe

HAYDN
Symphonie n° 27
en sol majeur Hob. I: 27

BOIELDIEU
Concerto pour harpe et orchestre
en ut majeur

MOZART
Symphonie n° 29
en la majeur K. 212

En partenariat avec la ville
de Marmoutier



Renseignements : 03 88 98 68 15
www.philharmonique.strasbourg.eu



ro/marmoutier-communication - Bureau d'impagination de la République n° 1001004 - 03 88 89 47 20

SAISON 2015-16
Marko LETONJA
Directeur musical et artistique



ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
DE STRASBOURG ORCHESTRE NATIONAL

Mois de décembre

Mois de la chance

Association des Commerçants
et Artisans de Marmoutier

ZUNFT

Profitez de la zone bleue avec des disques
pour un stationnement gratuit de 90 minutes
(jours ouvrables de 9h à 19h)

Du 1er au 24 décembre 2015
Venez gagner le gros lot, un écran plat
ou de nombreux bons d'achat

15 - 30 - 75 euros

PARTICIPANTS

Chaussures DESSERT
Coiffure Aquar'elle
Garage HOUZELLE
Poterie ERNENWEIN

Maxi Pizza
Photos GRAD
Restaurant Aux Deux Clefs

Tirage: le 04 janvier 2016

Affichage des résultats dans les maga-
sins. Chaque gagnant sera avisé
personnellement.

Magasins ouverts de 14h à 18h les dimanches 13 et 20 décembre 2015